



ARIAC - HUMUS PAYS D'OC
contact@humuspaysdoc.fr
SIRET : 434 228 193 00042
N° déclaration d'activité : 91340487034



COURS CERTIFIÉ DE PERMACULTURE

Du samedi 18 juillet au samedi 1er août 2020

Facultatif : chantiers participatifs 2 jours avant et 2 jours après la formation

QU'EST-CE QU'UN COURS CERTIFIÉ DE PERMACULTURE ?	2
QUEL EST LE PROGRAMME DU COURS CERTIFIÉ DE PERMACULTURE ?.....	2
QUEL EST LE PROGRAMME DES CHANTIERS PARTICIPATIFS ?.....	5
QUI SONT LES FORMATEURS ET INTERVENANTS ?	5
QUI L'ORGANISE ?	6
TARIFS.....	6
INFORMATIONS UTILES (durée, lieu, hébergement, repas, etc.).....	6
INSCRIPTIONS / QUESTIONS.....	8
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	8
BULLETIN D'INSCRIPTION	9
FICHE DE RENSEIGNEMENTS	10

QU'EST-CE QU'UN COURS CERTIFIÉ DE PERMACULTURE ?

Le Cours Certifié de Permaculture (CCP, appelé « PDC » à l'international) est un cours répondant aux exigences internationales définies par les fondateurs de la permaculture. Au cours de cette formation sont traités l'ensemble des domaines indispensables à une conception en permaculture. Un travail de « design » permettra de mettre en œuvre les connaissances acquises.

Le CCP permet d'envisager de nombreuses solutions et de trouver beaucoup d'inspiration pour relever les défis présents et à venir sur nos lieux de vie et notre territoire. L'objectif d'un CCP est de permettre aux participants d'être en mesure de concevoir des projets d'aménagement durablement fertiles incarnant un mode de vie écologique, et intégrés dans leur environnement. Un certificat vous sera remis en fin de stage.

QUEL EST LE PROGRAMME DU COURS CERTIFIÉ DE PERMACULTURE ?

Horaires de la formation : 9h-12h30 /14h-17h30.

En dehors de ces horaires, une participation à la vie collective sera organisée, ainsi que des moments informels (approfondissement de certaines thématiques, gestion de la vie en groupe...).

Les soirs seront occupés selon un programme qui sera défini sur place et proposé par les participants qui proposeront de partager certaines de leur connaissance et savoir-faire, de diffuser des films, d'échanger sur leurs projets, etc. Des moments de célébration sont également prévus.

Ce programme intégrera une dimension de permaculture humaine (communication efficace, prise de décision, responsabilité de sa propre vie, sociocratie) qui sera enseignée et mise en pratique tout au long de la formation, à différents moments de la vie collective et des travaux en groupe.

- Samedi 18 juillet

Matin : faire connaissance, s'organiser

Présentation des objectifs et du déroulement de la formation. Exercices pour faire connaissance. Organisation du stage.

Après-midi : définir la permaculture, comprendre son contexte et ses domaines d'applications

Définition de la permaculture. Histoire et contexte. Principes, éthiques, applications

- Dimanche 19 juillet

Matin : maîtriser le design en permaculture

Méthodologie de design : descriptif des méthodes, sur papier, sur la carte et sur le terrain. Comment élaborer un questionnaire client. Zones et secteurs.

Après-midi : Identifier, interpréter et savoir utiliser les courbes de niveau d'un terrain. Comprendre et utiliser les modèles dans la nature

Cartes IGN. Différentes techniques de nivelage. Motifs et modèles naturels.

- Lundi 20 juillet

Matin : Distinguer les différents climats du monde et estimer les impacts du changement climatique

Le climat : macro-climat. Les zones climatiques du monde, et facteurs influant celles-ci . Le changement climatique.

Après-midi : Identifier les micro-climats à l'échelle d'un terrain

Le climat : Les micro-climats. Exposition, topographie, pente, aspect, orientation. Le vent, le gel, le brouillard, les précipitations...

- Mardi 21 juillet

Matin : Gérer l'eau sur un terrain

L'eau : enjeux mondiaux et locaux, principes de gestion à toutes les échelles ; aménagements d'un terrain pour une gestion écologique de l'eau. Récupération de l'eau de pluie pour l'agriculture, recharge des nappes phréatiques. Les gabions, les baissières (swales), les barrages, la ligne clé et l'agriculture d'absorption, l'agriculture régénérative, et le Carbon Farming.

Après-midi : Récupérer et stocker l'eau de pluie

L'eau de pluie dans le design. Bassins, barrages, terrassements, aquaculture. Traitement des eaux grises par la phytoépuration ; autoconstruction d'un bassin de phytoépuration.

- Mercredi 22 juillet

PAUSE

- Jeudi 23 juillet

Matin : Intégrer les arbres dans les paysages

Les arbres et la forêt en permaculture : rôle de l'arbre dans l'écosystème. Les brise-vents, les bandes boisées, la lisière de la forêt, et la forêt-jardin. L'agroforesterie, l'agrosylviculture, le sylvopastoralisme, les cultures en allées. Les cultures tropicales en étages. Les cultures traditionnelles tempérées.

Après-midi : Gérer les arbres fruitiers

Les arbres fruitiers : la stratification, le semis, la taille, la greffe, la plantation, la récolte.

- Vendredi 24 juillet

Matin : Entretenir un sol vivant et prévenir l'érosion

Compréhension du sol. Vie du sol. Protection et restauration des sols dans l'aménagement, l'agriculture et le jardinage. Combattre l'érosion.

Après-midi : Maîtriser le design en permaculture

Travaux sur les projets de design du site en sous-groupes

- Samedi 25 juillet

Matin : Gérer durablement une production maraîchère

Présentation de méthodes différentes, avec diverses utilisations maximales des ressources du lieu. Familles de plantes cultivées et leurs graines. Les « mauvaises herbes » ou adventices. La sauvegarde des graines et la pollinisation. Résilience et adaptabilité.

Après-midi : Maitriser le design en permaculture

Travaux sur les projets de design du site en sous-groupes

- Dimanche 26 juillet

Matin : Gérer les animaux en permaculture

La gestion des animaux en permaculture : les volailles, les petits ruminants, les animaux de trait... Le pâturage tournant, rationné, rationnel, régénérateur, « naturel ». Le Carbon Farming. Les grandes cultures en permaculture.

Après-midi : Maitriser le design en permaculture

Travaux sur les projets de design du site en sous-groupes

- Lundi 27 juillet

PAUSE

- Mardi 28 juillet

Matin : Construire durablement

Éco-construction et technologies appropriées. Habitat sain, à faible impact, isolation et inertie thermique, choix des matériaux et des techniques, maison passive, bio-climatisme

Après-midi : Maitriser le design en permaculture

Travaux sur les projets de design du site en sous

- Mercredi 29 juillet

Matin : Gérer les ressources énergétiques du système

L'énergie dans les systèmes en permaculture : conservation, design passif. Production : le vent, le soleil et l'eau. Design pour l'optimisation énergétique, l'utilisation des technologies appropriées.

Après-midi : Maitriser le design en permaculture

Travaux sur les projets de design du site en sous-groupes

- Jeudi 30 juillet

Matin : découvrir différents lieux aménagés selon les principes de la permaculture

La permaculture urbaine, différentes initiatives de transition en ville. Design de petits espaces : « le paysage comestible ». Conception en permaculture du lieu de la formation. Exemple du design du paysage comestible de la ferme du Cloutets

Après-midi : Maitriser le design en permaculture

Travaux sur les projets de design du site en sous-groupes

- Vendredi 31 juillet

Matin : finalisation des travaux de design

Travaux sur les projets de design du site en sous-groupes

Après-midi : Proposer un design finalisé d'un lieu

Présentation des projets de design

- Samedi 1^{er} août

Matin : séance de clôture

Feedback. Et maintenant, où va-t-on ?

Après-midi : fin de la formation

Clôture informelle. Départs des participants.

QUEL EST LE PROGRAMME DES CHANTIERS PARTICIPATIFS ?

Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de venir 2 jours avant le début du Cours Certifié de Permaculture et/ou de rester 2 jours de plus pour participer à des chantiers participatifs qui aideront soit à l'accueil de la formation soit à la mise en place du design qui sera réalisé lors de la formation. **La participation à ces chantiers est gratuite et facultative.**

➤ **Participer au chantier AVANT la formation :**

Ce chantier aura pour but de préparer des infrastructures supplémentaires pour accueillir la formation : construction de toilettes sèches, de douches, aménagement des lieux... Ce chantier sera l'occasion de découvrir différentes techniques d'éco-construction, de vous familiariser avec les lieux, de rencontrer l'équipe organisatrice et les autres participants, de passer un moment convivial.

Arrivée possible sur le site de Cantercel à partir du mercredi 15 juillet au soir.

ATTENTION : nos cuisinières ne seront pas encore en fonction, les repas seront partagés : chacun amène de quoi manger et nous cuisinerons ensemble !

➤ **Participer au chantier APRÈS la formation :**

Ce chantier aura pour but de commencer la mise en place du design qui aura été construit collectivement lors de la formation. Ces ateliers de mise en pratique seront choisis par les participants selon les envies d'apprentissage et au regard des possibilités offertes par le site.

Possibilité de rester 1 journée ou 2, selon envies et disponibilités. Le site de Cantercel devra impérativement être libéré mardi 4 août au matin.

ATTENTION : nos cuisinières ne seront plus en fonction, les repas seront partagés : des courses seront faites et nous cuisinerons ensemble !

QUI SONT LES FORMATEURS ET INTERVENANTS ?

Formateurs principaux : Andy et Jessie DARLINGTON (Paysage Comestible), permaculteurs expérimentés, certifiés depuis 1986, et ayant obtenu leur Diplôme de Permaculture appliquée en 2010. Ils s'occupent d'une ferme aménagée selon les principes de la permaculture depuis 1986, à Sougraigne dans l'Aude. Leur exploitation comprend une activité d'élevage ovin, un potager, des vergers et zones d'agroforesterie.

Intervenant ponctuel : Clément FLEITH, permaculteur certifié et ayant obtenu son Diplôme de Permaculture appliquée en 2019, en appuiera le contenu pédagogique. Engagé dans la permaculture depuis 2010, fort de ses expériences, de ses voyages et de ses rencontres, il prépare son diplôme de formateur. Il s'installe sur son terrain qu'il aménage selon les principes de la permaculture depuis 2015. Il est aussi co-auteur du film « l'éveil de la permaculture » dont le tournage lui a permis de faire un tour de France de plusieurs fermes en permaculture et d'en rencontrer les acteurs.

QUI L'ORGANISE ?

L'association Humus Pays d'Oc communique et héberge les informations concernant cette formation sur son site internet.

L'organisme de support administratif, financier et juridique de cette formation est la coopérative d'activités et d'emplois ARIAC.

ARIAC est enregistrée comme organisme de formation sous le n°91340487034 et est référencée dans le Datadock sous le N° 0012691

SIRET : 434 228 193 00042 - Code APE : 7112B

Numéro Carif-Oref : 1078082

Certification qualité en cours

Contact des entrepreneurs d'ARIAC organisant ce CCP :

- Par mail : ROUSSELLE Emilie à contact@humuspaysdoc.fr
- Par téléphone : FLEITH Clément au 06 32 98 78 62

TARIFS

Financements personnels : 710 € la formation de 15 jours dont 2 jours de pause. Tarif incluant les frais pédagogiques, repas et place de camping.

Financements professionnels :

Les Cours Certifié de Permaculture ne peuvent malheureusement pas encore être financés via le Compte Personnel de Formation, car cette certification ne figure pas dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Frais pédagogiques : 1176 € net de taxes pour les financements professionnels.

Nous demandons une participation stagiaire (obligatoire)*, supplémentaire au financement professionnel quel qu'il soit, de 150 €, à envoyer avec le bulletin d'inscription (voir conditions générales de vente).

Si vous êtes demandeur d'emploi, cette formation peut être financée via une Aide Individuelle à la Formation (AIF). Prenez RDV avec votre conseiller Pôle Emploi et convainquez-le que cette formation entre bien dans votre projet professionnel.

Si vous êtes salarié, vous pouvez vous diriger vers le service RH ou formation de votre entreprise / association. Si votre projet s'inscrit dans le Plan de Formation de votre organisme, votre Cours Certifié de Permaculture pourra être totalement pris en charge. Parlez-en à votre Direction ou aux Représentants du Personnel, et essayez de les convaincre du bien-fondé de votre projet. Contactez-nous pour que nous vous fournissions tous les documents demandés par votre organisme.

*** Cette participation correspond aux frais de restauration et de charges d'utilisation du lieu de formation. Le règlement de cette participation est demandé avant l'entrée en formation et est nécessaire pour valider votre inscription.**

INFORMATIONS UTILES (durée, lieu, hébergement, repas, etc.)

Durée prévue de l'action de formation : 15 jours dont deux jours de pause (84 h de formation)

Dates :

Début : samedi 18 juillet 2020 (possibilité d'arriver à partir de mercredi 15 juillet au soir)

Fin : samedi 1^{er} août 2020 (possibilité de rester jusque mardi 4 août matin au plus tard)

Jours de pause : mercredi 22 et lundi 27 juillet

Lieu de réalisation : Site expérimental d'architecture de Cantercel, 34520 La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries

Un document précisant l'accès à Cantercel, consignes de sécurité et de vie sur le lieu, règlement intérieur et d'autres informations concernant les services de proximité vous sera envoyé avant la formation.

Nombre total de stagiaires prévus : 35 maximum

Condition de participation : les CCP sont ouverts et accessibles à tous, aucune connaissance ni formation préalable n'est nécessaire.

Modalités d'évaluation des résultats : Un travail de « design » réalisé en groupes tout au long du stage et intégrant l'ensemble des thématiques abordées lors de la formation sera présenté à l'issue de la formation.

Hébergement

L'hébergement se fera en tentes sur le site, à l'ombre des arbres. Le site a aussi la capacité d'accueillir d'autres moyens d'hébergement type véhicule dortoir (caravanes, camions, vans...). Des toilettes, douches et coins lavabos sont disponibles sur place. Les participants peuvent faire le choix d'aller dans un des gîtes sur le site de Cantercel ou dans des locations avoisinantes, à leur charge. Pour louer un gîte : <http://www.cantercel.com/>

Nourriture

Nous vous proposons une nourriture bio et de saison avec un maximum de produits locaux. Pour le petit déjeuner : pain, confiture, thé et café seront à votre disposition. Pour le déjeuner et le dîner : les repas seront sur une base végétarienne principalement, de la viande sera proposée ponctuellement. Ils seront parfois sans gluten et/ou sans lactose.

Les participants sont invités à apporter de la nourriture d'appoint, des spécialités à partager... Nos cuisinier-ères seront vigilant-e-s quant à vos éventuelles allergies alimentaires et vous informeront de la présence des aliments qui vous posent souci dans les plats concernés. Cependant, dans le cas de régimes alimentaires spécifiques (sans gluten, sans lactose, végétarien, etc.), il se peut que certains plats ne vous correspondent pas. Les cuisinier-ères, qui cuisinent pour un groupe important, ne pourront pas prendre en compte les régimes de chacun. Merci donc d'accueillir avec bienveillance ce qui nous sera cuisiné avec soin, et de bien vouloir apporter votre nourriture complémentaire si les préparations ne vous conviennent pas.

Merci à chacun d'amener ses propres couverts, verres, assiettes et d'en être responsable durant toute la durée de la formation (vaisselle, etc.).

Moyens logistiques

Sur le lieu de cette formation, vous aurez à votre disposition des prises électriques et l'accès à Internet .

INSCRIPTIONS / QUESTIONS

Pour toute autre information ou question, n'hésitez pas à contacter :

- Par mail : ROUSSELLE Emilie à contact@humuspaysdoc.fr
- Par téléphone : FLEITH Clément au 06 32 98 78 62

Pour vous inscrire, veuillez envoyer par courrier postal le bulletin d'inscription au Cours Certifié de Permaculture (2 dernières pages de ce document ou téléchargeable sur le site Humus Pays d'Oc) accompagné du chèque de 150€, à l'adresse indiquée sur le bulletin.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Personnes en auto-financement :

Votre inscription à la formation est effective à la date de réception de votre courrier d'inscription accompagné du chèque de caution. Un mail de confirmation accusant réception de votre inscription vous sera envoyé au plus tard une semaine après réception de votre courrier.

Personnes bénéficiant d'un financement professionnel :

En cas de financement par un organisme ou entreprise, votre inscription à la formation est effective dès lors que la convention de formation est signée par les deux parties (organisme/entreprise et ARIAC) ET après réception de votre courrier d'inscription accompagné du chèque de paiement de la participation stagiaire.

En cas de financement par Pôle Emploi dans le cadre d'une AIF, votre inscription à la formation est effective dès lors que le devis est accepté par Pôle Emploi ET après réception de votre courrier d'inscription accompagné du chèque de paiement de la participation stagiaire.

Pour toutes les personnes :

A compter de la date de confirmation de votre inscription, le stagiaire a un délai de 5 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation : le chèque de caution ou de paiement sera intégralement restitué au stagiaire.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon de stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le contrat entre l'organisme de formation ARIAC et le stagiaire est résilié selon les modalités financières suivantes :

- si l'annulation est du fait de l'organisme de formation, celui-ci s'engage à rembourser le stagiaire pour la formation non assurée ou à lui proposer une autre date de formation.
- si l'annulation est du fait du stagiaire sans raison valable sur la base de justificatifs, ARIAC conserve les paiements.
- si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié.

Remarque : votre chèque de caution ne sera pas encaissé avant août 2020.



du 18 juillet au 1er août 2020

site de Cantercel, La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries (34)

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

N° de téléphone :

Je certifie :

- avoir pris connaissance du programme et lu en entier le descriptif pdf de la formation intitulé « Cours Certifié de Permaculture Du samedi 18 juillet au samedi 1er août 2020 »
- accepter les conditions générales de vente
- m'engager à participer à la formation

je me finance personnellement

Je verse un acompte de **150 €*** , en chèque libellé à l'association "ARIAC – Humus pays d'Oc". *

Le coût total de la formation (frais pédagogiques, repas et place de camping et charges locatives du lieu inclus) : **710 €**. Je réglerai le solde de **560 €** lors de mon arrivée.

je bénéficie d'un financement professionnel (entreprise, organisme, Pôle Emploi...)

J'envoie la participation stagiaire obligatoire de **150 €*** , en chèque libellé à l'association "ARIAC – Humus pays d'Oc".

**Ce chèque ne sera pas encaissé avant juillet 2020. Votre inscription ne sera validée qu'à sa réception.*

Date :/...../.....

Signature :

Merci de retourner ce bulletin accompagné de la fiche de renseignements complétée et de votre acompte (ainsi que de votre don si vous le souhaitez) à l'adresse suivante :

Humus Pays d'Oc – Clément FLEITH et Emilie ROUSSELLE

1710 route de Saint Privat

34700 SOUMONT

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Ces informations sont uniquement réservées à l'usage de l'organisation du stage.

Souhaitez-vous participer à un des chantiers participatifs ?

- OUI, le chantier avant la formation
- OUI, le chantier après la formation
- OUI, les deux chantiers
- NON, aucun chantier
- Je ne sais pas encore

Avez-vous des informations spécifiques dont vous souhaiteriez nous faire part ?

.....
.....
.....

Avez-vous des allergies alimentaires ou des conditions de santé particuliers ? *

Oui

Non

Si oui, merci de préciser :

.....
.....
.....
.....

**Nos cuisinier-ères seront vigilant-e-s quant à vos éventuelles allergies alimentaires et vous informeront de la présence des aliments qui vous posent souci dans les plats concernés. Cependant, dans le cas de régimes alimentaires spécifiques (sans gluten, sans lactose, végétarien, etc.), il se peut que certains plats ne vous correspondent pas. Les cuisinier-ères, qui cuisinent pour un groupe important, ne pourront pas prendre en compte les régimes de chacun. Merci donc d'accueillir avec bienveillance ce qui nous sera cuisiné avec soin, et de bien vouloir apporter votre nourriture complémentaire si les préparations ne vous conviennent pas. NB : les repas seront principalement végétariens (de la viande sera servie à 1 ou 2 repas), ils seront parfois sans gluten et/ou sans lactose. Vous aurez toujours quelque chose à manger 😊 Merci de votre compréhension !*

Merci de nous indiquer par mail à contact@humuspaysdoc.fr l'envoi de votre courrier et nous vous en confirmerons la réception.